L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 RUE DE CHARTRES,

NOUVELLE-ORLÉANS.

VENDREDI MATIN, 19 MAI.

L'EXPOSITION.

Nous revenons à l'ensemble du *Main Building*.

L'Angleterre apparaît dans sa grandeur multiple, dans la grandeur de son génie, dans la grandeur de son industrie, dans la grandeur de son empire. L'Angleterre produit de tout, et ce que ne produit pas la métropole, elle le tire de ses colonies. Ses tissus embrassent à peu près toutes les formes que peuvent prendre les matières textiles du monde entier, depuis le coton, qui vient d'Amérique, jusqu'au cachemire, qui vient de l'Inde. Ses métaux ouvrés et appliqués à tous les usages de la vie, ses cristaux, ses poteries, ses porcelaines, son ébénisterie, sa joaillerie, sa papeterie, etc, ont une physionomie et une élégance spéciales qui à un cachet réellement artistique joignent un grand air de richesse et de confort. La grande maison de joaillerie Elkington et Cie, dont la renommée est universelle, a exposé un service d'or et d'argent émaillé et une multitude de reproductions galvanoplastiques de l'antique, destinées au South Kensington et à d'autres musées et galeries.

Au milieu apparaît, isolé sur un socle, le superbe vase *Helicon*, dont le sujet principal représente *la Musique et la Poésie* au repoussé,—qui a coûté six ans de travail au ciseleur Ladenil-Morel, et dont la valeur intrinsèque est de plus de 6,000 livres sterling. Autour de l'exposition britannique proprement dite se groupent ses dépendances comme des enfants autour d'une mère. Il y en a de toutes les latitudes et des coins les plus éloignés du globe, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande; de la Jamaïque, des Bermudes, de la Guyane anglaise, de la Trinité, des Bahamas, de la Côte-d'Or, du cap de Bonne-Espérance, de Maurice, des Séchelles, et de vingt autres lieux. Le Canada fait merveille avec ses fourrures, ses embarcations, ses articles de pêche, etc., qui forment une des sections les plus originales et les plus intéressantes de l'Exposition. Au-dessus de ce groupe d'une variété et d'une richesse incomparables est déployée une magnifique bannière de couleur cramoisi sur laquelle est inscrit en lettres d'or le nom du nouvel empire: *India*.

Le département allemand qui occupe, comme les Etats-Unis, comme la France et comme l'Angleterre, une des quatre sections du rond point central du Main Building, se distingue par deux colonnes portant chacune un aigle à leur faîte, et qui lui donnent un air de solennité particulière. Son exposition est fort belle, et comprend une infinité d'articles de tous genres, groupés en grand nombre par séries collectives. Les tissus y tiennent une grande place, soieries, lainages et cotonnades. Les glaces, les verreries, les porcelaines; les armes, les métaux ouvrages, la joaillerie; les instruments de musique et de précision; les produits chimiques et pharmaceutiques; la librairie, les articles d'ameublement et la bimbeloterie de Nuremberg,—sont arrangés méthodiquement et dans un ordre magistral. L'Alsace et la Lorraine sont noyées dans la classification générale, et çà et là se lisent sur les étiquettes des noms de ville qui ont cessé géographiquement d'être françaises: Mulhouse, Sarreguemines, Schelestadt et d'autres encore dont les industries figurent aujourd'hui dans le catalogue allemand.

L'exposition belge est une des plus remarquables; celle des dentelles est un des joyaux de l'exposition générale. La Compagnie des Indes, qui figure déjà dans la section française, a déployé dans la section belge un luxe de grand style et de bon goût pour son exhibition de dentelles de Bruxelles et de Malines, dont on trouverait difficilement l'équivalent même en Belgique.

La Hollande a une originalité singulière. Ses travaux publics, ses digues, ses ponts, ses canaux et ses viaducs y sont représentés par des plans, des reliefs et des profils qui font comprendre la contexture semi-aquatique de cette Venise du Nord. Ses colonies de l'Océan Indien, Java, Sumatra et leurs annexes fournissent les éléments d'un musée exotique d'un caractère saisissant et d'une haute curiosité.

La Suisse est simple, sévère et d'un ton grisâtre qui fait songer aux vapeurs des vallées profondes. Elle offre à l'étude de nombreux spécimens de ses richesses minérales et des cartes et plans topographiques des approches du tunnel du Saint-Gothard. Inutile de dire que son horlogerie tient le premier rang parmi les industries similaires, et que les bois sculptés forment une des contributions les plus pittoresques du Main Building, sans parler du joli châlet qui est adossé à l'une des parois de l'édifice, et qui est à l'usage de la commission helvétique.

L'Autriche a son installation à peu près terminée. Elle présente des collections importantes de tous les genres de minéraux dont elle abonde, plus peut-être qu'aucune autre région de l'Europe. Ses glaces et ses verreries attirent le regard par leur éclat et leur variété; on y voit de merveilleuses imitations de Venise; des plateaux et des hanaps ciselés, gravés, émaillés, de Bohême et du Tyrol;—aussi de beaux échantillons de joaillerie, d'ébénisterie artistique, de fantaisies de bois et d'ambre tourné, de tissus, de tapis, de porcelaines, et surtout de pipes en écume de mer dont quelques-unes sont de petits chefs-d'œuvre de sculpture en raccourci.

L'Italie excelle dans les industries artistiques, la mosaïque, les bois gravés et incrustés; les sceaux et médailles; les coraux finement ciselés, les glaces et les bijoux qui rappellent les plus précieuses créations des anciens maîtres, et dont quelques-uns pourraient être signés Benvenuto Cellini. Florence a envoyé des pailles tressées aussi fines et aussi délicates que des tissus de soie.

L'Espagne se fait remarquer par la richesse, un peu massive, mais véritablement somptueuse de l'architecture dont elle a décoré le devant de l'enceinte qu'elle occupe. Trois larges arceaux formant portail sont surmontés des armes d'Espagne encadrées dans un trophée massif, et décorées de lourdes tentures de soie rouge et jaune. A l'arceau central est suspendu un magnifique candélabre, argent oxydé et ciselé en bronze, du roi Alphonse, qui a également offert, pour l'ornementation des deux arcades latérales, de magnifiques bois sculptés incrustés d'or, haute tapisserie splendides, des vases de Chine et de belles porcelaines empruntées au Musée Royal de Madrid. Parmi les objets exposés on remarque des carreaux de poterie ressemblant aux mosaïques italiennes, et qui sont l'œuvre des anciens Maures de Valence. Viennent ensuite des meubles remarquables, entre autres le fameux buffet sculpté de Forzano, qui a déjà figuré à trois expositions universelles;—des damas de soie d'une richesse de dessin et de coloris incomparables; des articles de bonneterie, des bas notamment, si fins et si transparents que des pieds andalous peuvent seuls avoir l'audace de les chausser, et des couvertures de laine si douces et si souples qu'on les croirait tissées de duvet de cygne. L'Espagne a aussi de beaux tapis et de beaux marbres, et une multitude d'articles remarquables surtout par la richesse de la matière et les effets de coloris.

La région du Nord offre un intérêt particulier. Une collection de figurines représentant les types et les costumes de toutes les classes du peuple de la Suède et de la Norvège offre, sous une forme artistique, l'objet d'une étude aussi attrayante qu'instructive. Les fourrures sont d'une variété et d'une splendeur uniques dans leur genre, et les prix de ces précieuses dépouilles sont une révélation. Il y a aussi de belles porcelaines, des poteries d'un curieux travail, des vases et des urnes qui rivalisent avec les étrusques par la pureté du dessin, et avec les chinois par la richesse et l'harmonie des nuances. Les installations sont fort belles et présentent un cachet original.

Enfin de la Scandinavie nous arrivons sans plus de transition à l'Egypte, qui est toujours le pays des mystères et des arcanes insondables. Nous y retrouvons les hiéroglyphes indéchiffrables, les sphinx mornes et énigmatiques, des fragments de monuments dont l'origine se perd dans la nuit des temps, des reliques d'industries perdues. Et à côté de ces témoins muets d'une civilisation éteinte, de précieux spécimens de produits modernes attestent le génie de ce peuple se survivant en quelque sorte à lui-même: des papiers, des soieries admirables; des bois sculptés, des broderies d'or, des harnachements d'un travail exquis, des meubles d'ébène incrustés d'ivoire et de nacre; des corsages et des coiffures chargés d'ornements précieux; et, ce qui est plus étonnant encore, des desseins exécutés par des élèves des écoles publiques, et empreints d'un rare sentiment artistique, témoignant de l'effort qui se fait, au milieu du chaos de ce pays des contrastes, pour relever par l'instruction un peuple qui fut jadis un des plus éclairés, et qui est aujourd'hui l'un des plus abaissés de l'Europe.

Nous terminerons ce rapide aperçu de l'ensemble du Main Building en notant au passage quelques-unes des industries françaises représentées dans la section américaine. Dans l'ameublement la maison Pottier et Stymus et la maison Marcotte, qui sont au premier rang à New York, sont aussi en première ligne à l'Exposition, toutes deux avec des chefs-d'œuvre d'ébénisterie et de décoration intérieure. Nous citons rapidement, l'étude viendra plus tard. Poursuivons l'énumération et citons encore: MM. Soliliac et fils, fabrique à Patterson, soieries et rubans; Lalance et Grosjean, ferronnerie, fer battu, ustensiles de ménage,—usine à East New York; Fauchère, marbrerie; Henry Maillard, confiserie et chocolaterie; H. Chalvin, liqueurs et sirops; Amidon, chapellerie; Giradat, fleurs artificielles; L. Dubernet, passe-partout et encadrements; toiles cirées, à Elizabeth, N. J; J. B. Dovés, à Williamsburg; Vigneron, appareil isolateur pour les pianos, à Providence, etc. Ajoutons encore, quoiqu'hors de ca[illegible] Main Building, mais qui a un petit pavillon à part, construit à grands frais, pour la fabrication de briquettes de charbon, une véritable usine qui mérite une description particulière. Nous y reviendrons en son temps, et nous fermons ici pour aujourd'hui cette simple et rapide esquisse.—*Courrier des Etats Unis.*

—*L'Impartial du Loiret* annonce qu'il suspend sa publication.

Il déclare, dans ses adieux à ses lecteurs, qu'il reste fidèle "au roi et au pape" et que plus que jamais il croit que dans la monarchie légitime, telle que la comprend le comte de Chambord, est le salut de la France.

Locataires et Propriétaires.

Voici le texte de la nouvelle loi promulguée le 5 avril qui rappelle la loi sur l'exemption de $500 en faveur des locataires et qui indique les objets qui ne peuvent être saisis pour loyers. La loi néglige de dire ce qui pourra être saisi; il eût été plus court de dire qu'on ne pourra rien saisir du tout.

ACTE pour amender l'article six cent quarante-quatre du Code de Procédure; pour rappeler toutes les lois contraires à cet Acte et toutes les lois sur le même sujet; l'amendement à l'article six cent quarante-quatre, du Code de Procédures; pour fixer les pénalités pour la violation de cet Acte; pour fixer les limites de cet Acte et l'interprétation qui doit lui être donnée.

Section 1—Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane, réunis en Assemblée Générale,—Que l'article six cent quarante-quatre du Code de Procédures soit amendé de manière à être comme suit: "Le shérif ou le constable ne peut pas saisir le linge et les vêtements appartenant au débiteur ou à sa femme, ni son lit, ni sa literie, ni ceux de sa famille, ni ses armes, ni ses accoutrements militaires, ni ses outils, ni ses instruments, ni ses livres, ni les machines à coudre nécessaires à l'exercice du métier ou de la profession qui lui donnent les moyens d'existence; il ne saisira, dans aucun cas, les droits de servitude personnelle, d'usage et d'habitation, d'usufruit de l'héritage d'un enfant mineur, ni le revenu de biens dotaux, ni l'argent dû pour le salaire d'un officier, ni les gages d'un travailleur, ni le fourneau de cuisine, ni les accessoires du dit fourneau de cuisine, ni les assiettes, plats, couteaux, fourchettes et cuillers, ni la table, ni les chaises de la salle à manger, ni les bailles, ni les fers à repasser, ni les fourneaux de fers à repasser, ni les portraits de famille appartenant au débiteur, ni les instruments de musique dont se sert un des membres de la famille.

Sec. 2—Il est de plus décrété, &c. Que quiconque enfreindra cet Acte ou quiconque par un artifice ou un subterfuge quelconque, poussera un autre à abandonner, en signant un contrat ou autrement, un des droits que lui donne cet Acte, sera considéré comme coupable d'un délit, et sur condamnation, sera condamné à une amende de deux cents piastres au plus et à un emprisonnement de six mois au plus —ou à l'amende et à l'emprisonnement—au gré de la Cour.

Sec. 3.—Il est de plus décrété, &c., Que toutes les lois contraires au présent Acte et toutes celles qui ont trait à l'amendement de l'article six cent quarante quatre du Code de Procédure sont rappelées.

Sec. 4. Il est de plus décrété, &c., Que la clause de rappel de cet acte ne devra pas être interprétée de manière à affecter l'exemption du homestead, les mille piastres de la veuve, ni les exemptions rurales et agricoles reconnues par les lois actuellement en vigueur—la véritable intention de cet acte étant que ces exemptions ne soient pas affectées.

Sec. 5. Il est de plus décrété, &c., Que cet acte aura force de loi à dater de son adoption.

(Signé) E. D. ESTILETTE,
Orateur de la Chambre des Représentants.
(Signé) C. C. ANTOINE,
Lieutenant-gouverneur et président du Sénat.

Approuvé le 4 avril 1876,
(Signé) WM. P. KELLOGG,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme,
N. DURAND,
Assistant du secrétaire d'Etat

AGENTS DE L'ABEILLE.

M. JUST COMES, à Donaldsonville, pour les paroisses Ascension, St-Jacques et Assomption.
M. PH. MACHET, Marchand, à Bâton-Rouge, pour les paroisses de Ouest et Est-Bâton-Rouge, Ouest et Est Feliciana.
H. C. BERNARD, à Brulé Landing, Ouest Bâton Rouge.
WILLIAM GIRARD, à Waterloo, paroisse de la Pointe-Coupée.
J. LANDREAU, Maître-de-Poste à Hermitage, pour la paroisse de la Pointe-Coupée.
H. DUPUY, Maître-de-poste à Marksville, paroisse des Avoyelles.
A. MARIDAT, à la Nouvelle-Ibérie.
M. EMONET, à Léonville, paroisse St-Landry.
M. L. DUPLEIX à Natchitoches.
M. WM. L. ROCHE, député Maître-de-Poste Plaquemines, paroisse Iberville.
C. ROBERT, Franklin, paroisse Ste-Marie.
P. DAMARÉ, St-Martinville.
VALERY THIBODEAU, Pont-Breau.
A. DURIO, Arnaudville.
M. PETETIN, Grand-Coteau.
ADRIEN GONSOULIN, Fausse-Pointe.
A. NEVEU, Vermillionville.
LAURENT CHERI, Plaquemines, (Iberville).
A. ROYER, Moreauville, (Avoyelles)
R. RICULFI, Houma (Terrebonne)
SELVAIN LEHMAN, Maître-de-Poste à Johnville (Texas).
WM. HUDSON, à Jeannerette, paroisse Ste-Marie.
EDGARD DELERY, Baie St-Louis, (Miss)

Signal d'incendies, par Télégraphe.

Les cloches d'alarme annonçant un incendie désigneront le quartier ainsi qu'il suit:

Par exemple, lorsque l'alarme est donné par la boîte No. 123, les cloches frapperont 1 coup, puis, 5 secondes après elles frapperont 2 coups, et 5 secondes après, 3 coups indiquant ainsi 123. L'alarme ne sera répété que de 10 en 10 secondes. Autre exemple, pour désigner la boîte No. 48, les cloches frapperont 4 coups, puis un moment après 8 coups—ce qui indiquera que le feu a éclaté dans le voisinage de la boîte 48.

Si l'incendie s'étend, les cloches frapperont 15 coups; s'il devient général, 20 coups. Alors, toutes les pompes de la ville devront se porter au quartier où se trouve la boîte qui a signalé l'incendie.

Les boîtes désignées par une étoile sont automatiques.

5 Coin Harmonie et Levée.
6 Coin Washington et Chippewa.
7 Marché Neuvième.
8 Coin Carondelet et Huitième.
9 Coin Prytania et Neuvième.
12 Coin Magnolia et Washington.
13 Coin Sixième et St-Denis.
*14 Case à pompe No. 22.
15 Case à pompe No. 23.
16 Compagnie Lafayette No. 1.
17 Coin Live Oak et Première.
18 Coin Magasin et St-André.
19 Coin Rousseau et Ste-Marie.
21 Coin St-Charles et Première.
23 Coin Dryades et St-André.
*24 Marché Keller.
25 Coin Jackson et Coliseum.
26 Coin Jackson et Liberté.
27 Coin Seconde et Dryades.
29 Coin Market et Levée.
31 Coin Henderson et Levée.
32 Case à pompe No. 12.
34 Case à pompe No 1.
35 Coin Market et Chippewa.
36 Station de Police du 2nd. Pré
37 Coin Race et Magasins.
38 Coin Melpomène et Camp.
41 Station de Chevaux, rue St-Ch
42 Case à pompe No. 20, rue Thalie.
43 Coin Franklin et Terpsichore.
47 Coin Galennié et Nouvelle Levée.
48 Case à pompe No. 6, rue St-Joseph.
51 Coin Constance et Erato.
52 Coin Camp et St-Joseph.
53 Case à pompe No 18, rue Calliope.
54 Coin Nouveau Bassin et Triton Walk.
56 Coin Howard et Clio.
57 Coin Magnolia et Erato.
61 Coin Erato et Franklin.
65 Coin Julie et Levée.
71 Pied de la rue Julie.
72 Coin Canal et Levée.
73 Coin Magazins et Girod.
*74 Coin Natchez et Tchoupitoulas
*81 Coin Canal et Camp.
82 Case pompe No 5 et City Hall.
83 Case à pompe No 13.
84 Coin Carondelet et Commune.
121 Coin Remparts et Canal.
123 Coin Remparts et Poydras.
124 Case à pompe No 14, rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
*126 Coin Commune et Rocheblave.
127 Coin Claiborne et Poydras.
141 Coin Bienville et Vieille Levée.
142 Coin St-Louis et Royale.
*143 Case à pompe No 7, rue Dauphine.
145 Coin Bourgogne et Toulouse.
146 Pélican H. & L. No 4, rue du Bassin
151 Canal et Robertson. Wood's Press.
152 Coin Bienville et Johnson.
153 Coin Derbigny et Conti.
214 Coin Vieille Levée et St-Philippe.
215 Station de police, Place Jackson.
216 Coin Hopital et Dauphine.
*217 Case à pompe No 10, rue Dumaine.
221 Coin Trémé et Esplanade.
231 Coin Remparts et Barracks.
234 Marché Trémé et Prison de paroisse.
235 Case à pompe No 21, rue Claiborne.
236 Coin Chemin du Bayou et Claiborne.
238 Case à pompe No 8, Chemin du Bayou.
241 Coin St-Anne et Miro.
243 Stern's Factory, Français et Broad
252 Case Hook & Ladder No 3.
253 Case à pompe, No 9, rue Esplanade.
254 Case à pompe No 8, rue Victoire.
312 Station de police, rue Champs Elysées.
313 Coin Bagatelle et Esplanade.
314 Coin Bons Enfants et St-Antoine.
315 Coin Bons Enfants et Champs Elysées.
316 Coin Claiborne et St-Bernard.
412 Coin Laharpe et White, R. R. Depot.
413 Coin Amour et Espagne.
*414 Coin Poète et Urquhart.
*415 Coin Mandeville et Claiborne.
*513 Cotton Press et Levée.
514 Marché Washington.
*515 Coin Clouet et Remparts.
*612 Case à pompe No 24, Grands Hommes.
*613 Coin Dauphine et Indépendance.
*614 Rue Poland, Station des chars.
*615 Casernes des Etats-Unis.
*616 Coin Raynes et Dauphine.

SPECTACLES, BALS, &c.

Théâtre de l'Opéra.
Coin Bourbon et Toulouse.

Grande troupe lyrique-dramatique espagnole, avec artistes de corps de ballet, dirigée par DON MARIANO LUQUE.

MERCREDI, 24 MAI.

Représentation du charmant opéra-bouffe en trois actes,

DANIEL ROBINSON,
—ou LE—
BRASSEUR DE PRESTON.

Le grand ballet espagnol,
LA LINDA MADRILEÑA.

Exécuté par l'éminente danseuse DA FRANCISCA DE LUQUE.

Les portes seront ouvertes à sept heures. La représentation commencera à huit heures.
19mai—5f

THEATRE DE L'OPERA.

DIMANCHE, 21 MAI, 1876.

CINQUIEME SOIRÉE.

Représentation extraordinaire offerte par **L'Association Dramatique Orléanaise** —à son directeur— **Mr. L. Placide Canonge.**

PROGRAMME.

UN MARI QUI PREND DU VENTRE.
(Comédie vaudeville, en 1 acte, de MM. Labiche et Marc Michel.)
LES PARISIENS DE LA DÉCADENCE.
(Comédie en 3 actes de T. Barrière.)
LES 37 SOUS DE MONSIEUR MONTAUDOIN
(Comédie vaudeville, de Labiche et Martin.)

Ordre du spectacle comme ci-dessus.—Portes ouvertes à 7 heures.—Lever du rideau à 7 heures et demie très précises.

Prix d'entrée, $1, excepté les loges d'avant-scène et les baignoires d'orchestre.—Troisièmes, 25 cents.
11 mai—

Au Public.

Les soldats de la guerre du Mexique répondirent à l'appel de leur pays; ils défendirent son drapeau, montrèrent et sa force et sa justice. Leur conduite prouva qu'ils n'avaient pas dégénéré, qu'ils étaient dignes de leurs ancêtres. Le gouvernement américain donna la paix à ce pays conquis, détrôna un dictateur, rendit à une nation délivrée le droit de se gouverner elle-même, et demanda, pour toute récompense, pour toute indemnité, que les droits des citoyens américains fussent respectés à l'étranger comme chez eux.

Les Etats-Unis achetèrent du Mexique une partie du territoire, qui, bien qu'il appartint à la race espagnole depuis plus de deux siècles était peu habité et peu productif.

C'est donc aux soldats américains de la guerre du Mexique que sont dûes la reconnaissance des droits américains dans un pays étranger, l'acquisition de l'Orégon, de la Californie et du Nouveau Mexique.

La plupart des soldats de Taylor et de Scott sont morts. Les survivants ne sauraient être soupçonnés de chercher des avantages politiques dans des faits glorieux que la reconnaissance nationale a déjà récompensés; ces faits ne pourraient guère, d'ailleurs, dominer les grandes questions du jour.

A qui donc appartiendrait-il de rappeler aux citoyens de la Louisiane l'origine de nos libertés et de notre nationalité?

Mais par ces considérations, les vétérans louisianais associés de la guerre du Mexique invite le peuple de l'Etat à célébrer le centenaire à la Nile-Orléans; Ils croient

Qu'il est très important de signaler à la jeunesse, aux citoyens qui ont émigrés ou dont les ancêtres immédiats sont venus s'établir aux Etats-Unis à une époque de paix et de prospérité, les sacrifices qu'exige la forme du gouvernement et les immenses progrès qui en découlent. Il leur sera utile, il sera utile à d'autres, de conserver, comme les Hébreux, le souvenir des souffrances que leurs ancêtres ont endurées en traversant les révolutions pour arriver à la liberté.

Qu'une très petite partie du peuple est à même de se rendre à Philadelphie, à cause de la distance et des frais.

La célébration, si elle avait lieu ici, démontrerait à toute la population la valeur de l'Union et lui ferait apprécier les sacrifices qu'il a fallu subir pour établir et maintenir cette Union. Les citoyens auraient plus de respect pour le trésor dont ils ont hérité et qu'ils doivent s'appliquer à conserver. Il serait même à désirer que tous les Américains, le même jour et à la même heure, offrissent leurs remerciements à Dieu, et le priassent de continuer à protéger le pays aussi longtemps que la Nation Américaine le méritera.

Capitaine WM. TENBRINK, président.
Capitaine JOHN PURCELL, 1er vice-président.
Capitaine J. E. BOEHLER, 2nd vice-président
Soldat J. BENJ. CHANDLER, secrétaire.
Capitaine J. M. VANDEGRIFF, trésorier.
Sergent J. W. DEMAREST, marshal.

Comité exécutif du Louisiana Associated Veterans of the Mexican War, au No 53 de la rue St-Charles, Nouvelle-Orléans.
12 mai—

Fabrique à vapeur de Chaussures à vis.
GROS ET DÉTAIL.

P. PAVIA,

FABRICANT de chaussures à vis en tous genres, garanties imperméables et indécousables. Mes prix sont tellement modérés que je défie, à égal matériel, la concurrence du Nord ou du Sud. Chaussures de 1ère classe depuis **$3.00 par douzaine.**

Fabrique et Magasin 153 rue Royale, près St-Pierre.

Branche: 20, rue St-Charles, près Canal.

Les ordres de la ville ainsi que ceux de la campagne sont promptement exécutés. 29 av 76—1an

Office of the Merchants' Mutual Insurance Co.—No 104 rue du Canal—Nlle Orléans, 2 mai 1876.—A l'élection annuelle des directeurs aux bureaux de cette Compagnie le 3 avril dernier, les messieurs dont les noms suivent ont été élus à l'unanimité:

P. MASPERO,
EDWARD TOBY,
W. C. C. CLAIBORNE,
D. FATJO,
P. FOURCHY,
M. W. SMITH,
J. J. FERNANDEZ,
D. A. CHAFFRAIX,
J. M. ALLEN,
Chs. LAFITTE.

Et hier à une réunion des directeurs M. PAUL FOURCHY a été réélu président.
G. W. NOTT, Secrétaire.
2 mai—15t

Le Dr. G. P. MALONEY
150..........Rue du Canal..........150
CHIRURGIEN-DENTISTE.

Ci-devant du Collège de la Pennsylvanie, élève du Collège de la Nouvelle-Orléans et dentiste du Couvent des Ursulines et de la Maison du Bon Pasteur, se charge de toutes les opérations aux plus bas prix possibles. La foire d'Etat de 1871 lui a décerné une médaille pour les meilleurs râteliers artificiels.
23nov—

NERVOUS EXHAUSTION.—(Epuisement nerveux)—Essai comprenant une série de lectures faites au Musée d'Anatomie de Kahn, à New-York, sur la cause et la guérison du déclin prématuré, indiquant comment on peut, infailliblement, recouvrer la santé, présentant, clairement, les obstacles au mariage, donnant le traitement de la faiblesse du corps et de celle qui provient des nerfs. L'ouvrage est le fruit de vingt ans d'expérience. Prix, 25 cents. S'adresser à l'auteur, le Dr L. J. KAHN, dont le cabinet et la résidence sont au No 51 East 10th street, New-York.
1avril—6m

REMEDE INFAILLIBLE
—CONTRE LA—
DYSSENTERIE.

Le remède de Mme Willoz qui est infaillible même dans les cas de dyssenterie les plus graves, vient d'être patenté récemment sous le nom de "WILLOZ DYSSENTERY REMEDY." On peut s'en procurer au dépôt général rue Marigny, No 125 et dans les principales pharmacies de la ville.
27oct—1an

Somnambule.

LE PROFESSEUR LENORMAND, de retour de Paris, peut être consulté à la Nouvelle-Orléans comme somnambule, spiritualiste; en maladies et en affaires. Il vous dira la meilleure place où vous serez le plus chanceux dans vos affaires, et il donne des détails sur les vols. Il vous dira le passé, le présent et le futur, et la destinée de chacun. Par sympathie il peut guérir des tracas de famille, et les maladies inconnues ou abandonnées par les docteurs; comme maladies d'estomac, maladies secrètes, douleurs et rhumatismes, &c. Il importe les meilleures médecines de France.—Office, 113 rue St. Philippe, entre Dauphine et Bourgogne—Consultations gratuites pour les pauvres, en médecine, de 2 à 5 heures.
28mars76—1an

La merveilleuse Mme Anna.

QU'EST-CE que l'avenir? qu'est-ce que le passé? qu'est-ce que nous? quel fluide magique nous environne et nous cache les choses qu'il nous importe le plus de connaître?

Madame Anna, dont le nom seul est une garantie, donne ses consultations sur toutes les choses de la vie: bonheur, santé, maladie, affaires, mariages, billets de loterie, etc., elle révèle les mystères les plus cachés.

Office: rue Delord 214, entre Baronne et Carondelet. Heures: depuis 9 heures du matin jusqu'à 6 du soir.
15nov—1an

Magasin Pontchartrain d'articles à bon marché.
Le Pontchartrain Cheap Store.
Tenu par

J. A LACROIX,

Au coin des rues Français et Victoire.
BOTTES ET SOULIERS
de toute espèce pour dames, messieurs, demoiselles et enfants.

On trouvera toujours chez moi, un assortiment complet d'articles de premier ordre offerts à des prix qui défient la concurrence.

Les acheteurs sont priés de venir examiner mon stock avant de faire leurs achats ailleurs.

Ma devise est:
Ventes rapides et légers bénéfices.
21 fév 76—1an

AUGUSTE'S
Commercial Restaurant,
107..........Rue de la Douane..........107

ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de vins de choix; tout ce qu'il faut pour les soirées, les mariages, etc. Il y a des salons particuliers au premier; des chambres élégamment meublées à louer à la semaine ou au mois, à des prix réduits.

Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit.
5oct75—1an

J. DESCA,

ANCIENNE MAISON L. MOULOR,
No. 53...RUE VIEILLE-LEVÉE...No. 5
(Encoignure Bienville.)

Manufacture à vapeur de:
TABAC A FUMER ET A PRISER;
Et Importateur de:
CIGARES DE LA HAVANE, TABAC AU CHIQUER, PIPES &c.
Nouvelle-Orléans.

Dépôt du Bitter des Arabes,
73..........Rue DECATUR..........73

Les BITTERS ARABES sont supérieurs à tous les autres. Ils renferment des principes qui stimulent doucement et tonifient l'estomac. Ils facilitent aussi la digestion. C'est un breuvage à la fois agréable et bienfaisant qui règle et calme le système nerveux. Ce Bitter est en même temps un apéritif excellent pour les estomacs faibles et délicats, et en un faisant usage on combat efficacement la dyspepsie.

3sept—1a VERGNOLE, Propriétaire.

SPECTACLES, BALS, &c.

GRAND

VOLKSFEST ALLEMAND

—AU BÉNÉFICE DE—

L'Asile des Orphelins Protestant Allemands.

Dimanche et Lundi, 21 et 22 Mai.

AUX FAIR GROUNDS.

Le Festival sera inauguré par un grand concert qui commencera Dimanche à midi.

L'ouverture formelle aura lieu à 2 heures précises. Le programme comprend des morceaux d'Opéra exécutés par un orchestre double, un discours en allemand par Chas. F. Buck un discours en anglais par G. H. Braughn, des chants par les Glee Club allemands, etc.

Les jeux populaires, sous la direction de M. Louis Stein, commenceront à 4 heures. Ils consisteront en courses en sacs, en courses à pieds pour jeunes garçons et petites filles, la poule au pot, foot-ball, la poule au oscillant, mâts de cocagne, etc. Il y aura en outre toute espèce d'amusements variés.

Un restaurant abondamment et finement approvisionné, ouvert dans l'Exhibition Building, à côté de la tribune de l'hippodrome, sera dirigé par l'ASSOCIATION DE SECOURS DES DAMES. On y trouvera, aux prix les plus modérés de la ville, toutes les primeurs de la saison.

Il a été engagé deux orchestres nombreux, et les danses sur la plateforme et dans le Main Building ne cesseront qu'à onze heures du soir.

Le terrain sera brillamment illuminé et l'ordre le plus parfait rigoureusement maintenu.

Les différentes buvettes sont placées sous la direction de citoyens bien connus, membres de l'Association.

LUNDI, 22 MAI.

Répétition du programme de la première journée, à l'exception des cérémonies d'ouverture.

Les protecteurs des orphelins et le public en général sont cordialement invités à assister au festival.

Billets, 50 Cts. Enfants gratis.

F. RICKERT, Président,
CHAS. POTTHOFF, Vice-Président
GEO. STROMEYER, Commandant de place.
ALBERT P. NOLL, Secrétaire.
19mai—3t

GYMNASE DES DAMES.
Institut calisthénique et orthodomique,
Sous la direction immédiate de
MR ET MME HARRY HAMMERSLEY.

CET établissement, qui est des plus recherchés, est ouvert au No 207 de la rue du Canal. Prix pour la saison, $16, dont la moitié d'avance. Escompte libéral pour les membres d'une même famille. Exercices les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, de 10 à 1 heure et de 3 à 5; les MERCREDIS et les SAMEDIS SOIR, de 7 à 9 heures.

Le gymnase des messieurs—à No 103 de la rue St-Charles—est ouvert du point du jour à 9 heures et demie du soir.
24oct—1an

Jardin de Wenger
11 et 13. RUE BOURBON 11 et 13
H. WENGER, propriétaire.

C'EST la plus vaste salle de la ville. On y trouve les meilleurs journaux Européens et américains; TROIS BELLES CHAMBRES pour familles, ayant une entrée séparée. La meilleure bière et les meilleurs vins et liqueurs. Restaurant de première classe à des prix modérés.

La célèbre BIERE MILWAUKEE (LAGER BEER) à cinq sous le verre.

Le plus grand orgue-orchestre du monde joue de 11 heures du matin à minuit. 12jan—1an

JOS. BRANDNER,
MARCHAND TAILLEUR,
No 34 RUE BOURBON.

A constamment en mains un bel assortiment de draps, casimirs et étoffes à gilets.
20 fév—2 m

LE MEILLEUR
DES
ENGRAIS
DU SUD.
ENGRAIS DE STERN
SUPER PHOSPHATE
D'OS ET
OS PURS PULVÉRISÉS.

En offrant aux planteurs les engrais bien connus et que fabrique le STERN'S FERTILIZER AND CHEMICAL MANUFACTURING COMPANY (manufacture d'engrais et de produits chimiques de Stern) nous sollicitons respectueusement votre patronage.

Le SUPER PHOSPHATE D'OS ET LES OS PURS MOULUS, dont la fabrication repose sur des principes scientifiques et qui sont précieux pour l'agriculture, sont supérieurs, sous le rapport de l'économie et de l'efficacité, à tous les agents qui servent à enrichir le sol. Nous référons les acheteurs aux nombreux consommateurs du Sud; ils en ont fait l'essai et les ont reconnu, à l'unanimité, comme les meilleurs engrais de l'époque.

Notre grande expérience et les facilités que nous avons nous donnent d'incontestables avantages sur tous les concurrents.

Le Dr Joseph Albrecht, dont la réputation de chimiste est bien établie, dirige la fabrication; il ne néglige rien pour faire un super phosphate qui rend au sol la nourriture minérale que la culture lui enlève.

C'est le premier des engrais pour la production du coton, du sucre et des céréales. Nous désirons seulement qu'on l'essaie puis qu'on le compare avec les nombreuses imitations inutiles qui se débitent ailleurs sous le nom d'engrais, de guano, &c.

Voici nos prix sur la base du comptant ou de billets acceptés en ville à satisfaction:
Super Phosphate d'os par tonneau de 2000 livres..........$65
Os purs moulus fins, par tonneau de 2000 livres..........$45

Dans des sacs de 200 livres, net. Nous faisons un escompte de dix pour cent aux personnes qui en achètent de grandes quantités aux prix ci-dessus.

Nos facilités pour la fabrication du

NOIR ANIMAL,
DES ACIDES
SULFURIQUE, NITRIQUE
ET MURIATIQUE
SONT INCOMPARABLES.

Nous le signalons à l'attention des acheteurs.

La FABRIQUE est dans la rue des Français, près le Canal Marigny.

L'ENTREPOT est dans la rue des Champs-Elysées, en face de la gare du chemin de fer Pontchartrain.

Pour plus de détails, s'adresser à nos bureaux,

No 14 de la rue de l'Union.

C. M. SORIA, Président.
PAUL BOBELOT, Secrétaire et Trésorier.
J. J. MEYER, Agent Général.
22janv—4m

(En marge: POUR FAIRE DE BELLES RÉCOLTES EMPLOYEZ LE STERN'S RAW BONE SUPER PHOSPHATE)

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.

QUEYROUZE & BOIS,
MARCHANDS EN GROS DE
EPICERIES, VINS, LIQUEUR
ET
Toutes sortes de Produits de l'Ouest.
Aux Magasins Bleus,
Coin Vieille-Levée et Bienville,
11 juil 75—1 an Nlle-Orléans

ANT. CARRIERE, E. L. CARRIERE. O. CARRIERE, CHAS. J. CARRIERE.

A. Carrière & Sons,

Négociants-Commissionnaires,

ENCOIGNURE ROYALE ET DOUANE.

Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.
7sept—1an

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Avis Mensuel—Mai 1876.

Sont invités à se présenter au Consulat, pour affaires qui les intéressent les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

A
Abadie (Pierre)
Amair (Joseph)
Arqué (Hipolite)
Aimée (Mme Vve)
Alphonse (Frédéric)
Ayasse (Séraphin)
Jeoffroy (Auguste)
Gabbe alias Voisin (Eugène Benjamin)
Gabriel (Mme)
Gabriel (Joseph Théophile)

B
Bayle (Nicolas)
Baudéau (Paul)
Berthelot (Mr)
Blancon (Bertrand)
Bordenave (Paul)
Barousse (François)

L
LeBlanc (Mr)
Léveau (Henri)
Lisboui (Mme)
Lamarque (Barthélemy)
Lacroix (Adolphe)
Lacoberte (Santin)

C
Callerier (Célestin)
Capus (Henri)
Colomban (Gattaz)
Chaise (A)
Claude (Ferrin)
Court (Marie) Vve Cazabon
Chevalier (Adolphe)
Cessac (Mme)
Clément (François)

M
Marrot (Jean Marie)
Mauger (Jean)
Marsan (Henri Bernard)
Moulledous (Baptiste)
Maihe (Jean Pierre)
Martin (Louis Philippe)
Martin (Jean)
Moulong (Jean Alexandre)
Michel (Joseph)
Meunier (Mme) née Aglaé Delhomme.
Margue (Jules)
Mallet (F A)
Mercier (Charles)

D
Durac (Dr)
Dutilh (Auguste)
Domergue (Ernest)
Depré (A)
Dahos (Marie) femme Dagries

P
Péard (Vincent Stanislas)

F
Fuentes (Mme Vve)
Floris (Etienne)
Ferran (Justin)
Fourcier (Hypolite)
Fairex (Mme Mathilde)
Fourment (Jean)

R
Risbourg (Alexandre)
Roche (Auguste)
Rougieux (Armand)

S
Smith César
Sanarens (Adrien Eugène)
Soulet (Jean)

G
Greogorgeat (Louis Joseph)

La Chancellerie du Consulat, sise rue St Louis No 11 est ouverte tous les jours (le dimanche excepté) de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

10 mai REYNAUD.

PAS DE RÉDUCTION,

Pas de Renvoi!

Tous les Lots

Payés en plein!

OCCASION SUPERBE

DE

Faire Fortune.

—LA—

COMPAGNIE DE LA LOTERIE

DE LA LOUISIANE

—FERA—

A L'OPERA de la

Nouvelle-Orléans,

Louisiane,

Le SAMEDI,

29 JUILLET 1876,

UN GRAND TIRAGE EN OR.

Gros lot - $100,000!

Un lot à chaque six billets!

3580 LOTS,

Le tout s'élevant à plus de

UN DEMI-MILLION EN OR!

Le tirage commencera positivement à Neuf Heures du matin

Le SAMEDI, 29 JUILLET 1876,

A L'OPERA

De La Nouvelle-Orléans.

AVEC

Grand Concert Promenade

pour lequel les premiers artistes du pays ont été engagés et auquel chaque détenteur d'un COUPON DE BILLET aura droit d'ASSISTER GRATIS

VOYEZ LE PLAN!

PLAN EXTRAORDINAIRE!

20,000 BILLETS A $50.

LISTE DES LOTS:

Un gros lot	$100,000
1 lot	50,000
1 lot	20,000
1 lot	10,000
2 lots de $5000	10,000
4 lots de $2500	10,000
20 lots de $1000	20,000
50 lots de $500	25,000
1200 lots de $100	120,000
2000 lots de $50	100,000

LOTS D'APPROXIMATION:

100 lots d'approximation de $200	20,000
100 lots d'approximation de $100	10,000
100 lots d'approximation de $75	7,500

TOTAL:

3580 lots (en or) s'élevant à..........$502,500

PRIX DES BILLETS:

Billet entier	50.00
Demi-billet	25.00
Dixième de billet	5.00
Vingtième de billet	2.50

En vente à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE LA LOUISIANE.

S'adresser Lock Box 692, au bureau de Poste de la Nlle-Orléans.

ON PEUT PAYER EN MANDATS SUR LA POSTE, POUR LETTRES ENREGISTRÉES, EN MANDATS DE COMMERCE OU EN ENVOYANT L'ARGENT PAR L'EXPRESS.

Remarquez et souvenez-vous

Qu'au grand tirage en or,

Du 29 Juillet 1876,

TOUS LES BILLETS

—SONT—

Vendus pour des greenbacks

TOUS LES LOTS

—SONT—

Payés en Or.

On demande des agents pour tous les Etats, tous les comtés, toutes les villes et tous les villages de l'Union.

On exigera d'excellentes recommandations

qui doivent invariablement accompagner les demandes d'emploi

—ADRESSÉES A LA—

Compagnie de Loterie de la Louisiane

Nouvelle-Orléans.

Toutes les lettres auxquelles on ne répondra pas seront considérées comme équivalant à un refus.

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.

DIX-NEUVIÈME ÉTAT

De situation de la **Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans**, publié conformément à la loi et à la charte de la Compagnie.

Montant de primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1876:

Primes de feu	$78,474 17	
Primes de rivières	11,878 36	
Primes de mer	7,276 53	
		$97,629 06
En moins—primes remboursées		1,738 24
		$95,890 82
Primes payées dans l'année:		
Pertes par le feu	$9,701 77	
Pertes sur les rivières	8,781 79	
Pertes sur mer	1,937 76	
	$20,421 32	
Réassurances	2,457 61	
Loyer	1,999 98	
Taxes	5,565 93	
Réfaction (rebate)	9,722 81	
Dépenses, escompte et intérêt	6,383 13	
Réservé pour risques non expirés	23,568 00	70,119 68
		$25,771 14

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Prêts garantis	9,319 67
Prêts garantis par hypothèque	19,404 93
Effets à recevoir pour primes	5,329 58
Actions, bons et autres garanties	149,701 66
Propriétés foncières	10,661 88
Primes en voie de recouvrement	17,137 28
En caisse	37,753 98
	$249,339 14

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

A. CHIAPELLA, Président.
J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

Signé, sous serment, pardevant moi, ce 5 mai 1876.
JAS. FAHEY, Notaire Public.

Les directeurs ont déclaré un dividende de dix piastres par action, payable à dater de lundi, 8 mai.

—Directeurs—
V. MAIGNAN, H. GALLY,
A. BONNECAZE, J. BAYLE,
B. SALOY, A. R. BROUSSEAU.
H. LABASSE, L. D. SARPY,
A. CHIAPELLA.
7mai—1m

Commercial Insurance Company of New-Orleans.

Au No 120 de la rue de la Commune.

DIXIÈME ÉTAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes de l'année, expirée le 31 mars 1876.

Feu	$53,202 07	
Mer	6,460 75	
Rivières	57,348 44	$117,032 26
Plus—Risques non expirés le 31 mars 1875		17,200 00 $134,232 26
Payé—		
Pertes par le feu	$22,041 98	
sur mer	37 97	
sur les rivières	57,031 46	$79,110 41
Réfaction (rebate)		15,168 09
Réassurances, taxes, moins loyer, dépenses casuelles, frais, profits et pertes, intérêts		28,379 03 $122,657 12
Réservé pour primes non expirées		11,575 13

ACTIF.

Effets à recevoir	$223,938 33
Mobilier	4,933 93
Actions Harbour Boat	3,350 00
Actions de banques et de compagnies d'assurance	7,637 22
Bons de la ville	1,220 00
En suspend	980 26
Comptes à recouvrer	15,790 42
En caisse	42,676 66 $306,626 50

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

L. H. OGLESBY, Président.
WALTER HUNTINGTON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nouvelle-Orléans. Signé, sous serment, par devant moi, ce 31 mars 1876.
EDWARD IVY, Notaire Public.
19 avril—1m

LOUISIANA SAVINGS BANK
—AND—
Safe Deposit Company.
Au No 51 de la rue du Camp.
CAPITAL..........$500,000

E. C. PALMER, président.
JAS. JACKSON, vice-président.
—DIRECTEURS—
ED. CONERY, FRED. WING,
J. H. KELLER, W. S. THOMAS,
DAVID WALLACE, JAS. JACKSON,
E. C. PALMER.

Le capital de la banque est une garantie pour les déposants. L'institution reçoit des dépôts de cinquante cents et au delà et paie un intérêt de six pour cent. Dépôts reçus tous les jours de six à sept heures.
12 oct 75—1an JOHN WALTON, caissier.

GERMANIA INSURANCE COMPANY
BUREAUX No 124 DE LA RUE DE LA COMMUNE,
NLLE-ORLÉANS,
INCORPORÉE EN 1866,
ASSURE CONTRE LES RISQUES DE FEU, DE MER ET DE RIVIÈRES.

H. ZUBERBIER, Président.
PH. W. DIELMAN, Vice-Présid
EMIL MAIER, Secrétaire.
H. KNOTZSCH, Inspecteur.

DIRECTEURS:
J. Armbruster, G. H. Braughn, H. Curtius,
C. Del Bondio, P. W. Dielmann, L. Godchaux,
A. Gaiser, L. Grunewald, J. Hassinger,
G. Juergens, J. Kohn, J. F. Krantz,
G. L. L. Mayer, H. Oertling, Paul Lotteller,
H. Bedwitz, Frank Lewis, H. Schuls,
R. F. Theurer, Frank Vatter, J. J. Weckerling
J. A. Webert, H. Zuberbier, F. M. Ziegler.
8juin—1an

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.

Au No. 3 de la rue Carondelet,
A côté de la banque Nationale de l'Union

Cette compagnie incorporée en 1857, assure contre les risques de mer, de rivières et d'incendie. Elle règle et paie promptement les pertes.

A. CHIAPELLA, président.
J. M. CRAWFORD, secrétaire.
—DIRECTEURS—
Victor Maignan, A. R. Brousseau,
L. D. Sarpy, A. Bonnecaze,
B. Saloy, H. Labasse,
J. Bayle. H. Gally.
A. Chiapella.
12fév76—1an

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION
156 rue du Canal.
OFFICIERS.
D. URQUHART, Président.
THOS. A. ADAMS, 1er Vice-Président,
THOS. A. CLARKE, 2nd.
CHAS. J. LEEDS, 3ème.
CHAS. KILSHAW, Trésorier.
DIRECTEURS.
Thos. A. Adams, Geo. Jonas,
Thos. A. Clarke, J. G. Gaines,
C. J. Leeds, C. Schneider,
S. Jamison, Carl Kohn,
A. Moulton, T. L. Bayne,
E. A. Palfrey, D. Urquhart,
26mars 75—1an.

L'Union Française,
BUREAUX, RUE ST-LOUIS, No. 9.

Le public est informé que l'Union Française tient à sa disposition des cultivateurs artisans et ouvriers en tous genres. Des livres sont ouverts pour recevoir les demandes des travailleurs et celles des personnes désirant les employer. Un cours d'anglais gratuit a lieu au siège de la société les Lundi, Mercredi, Vendredi soir à 7 heures.

Président, EDGAR LA RUE

BANQUE NATIONALE DE LA NLL ORLÉANS.

A la clôture des affaires du 2 octobre 1874.

RESSOURCES

Prêts et escomptes	$33,768 63
Tiré en sus	1,427 00
Bons des E. U. pour garantir la circulation	200,000 00
Autres actions, Bons et hypothèques	2,800 00
Dû par des agents de rachat et de réserve	8,977 68
Dû par d'autres banques nationales	4,896 51
Dû par des banques et des banquiers d'Etat	551 07
Propriétés foncières, mobilier et installations	10,000 00
Dépenses courantes et taxes payées	6,148 18
Primes payées sur bons des E.-U.	24,000 00
Chèques et autres items au comptant	290 40
Echanges pour le Clearing-House	80,065 61
Billets d'autres banques nationales	10,277 00
Petite monnaie y compris les nickels	846 18
Espèces	11,035 00
Billets Legal Tender	209,000 00
Cinq pour cent, fonds de rachats	9,000 00
Total	$714,922 01

PASSIF

Capital payé	$300,000 00
Surplus	1,000
Autres profits non partagés	2,808 44
Billets de la Banque nationale en circulation	173,230
Dépôts individuels	262,227 97
Certificats de dépôts payables sur demande	3,5 0 40
Certificats de dépôts à terme (time)	2,000 00
Dû à d'autres banques nationales	966 87
Dû à des banques et à des banquiers de l'Etat	2,793 88
Total	$714,922 01

Moi, John H. Pike, caissier de la Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans, jure solennellement que je crois le tableau ci-dessus exact.

JOHN H. PIKE, Caissier.

VENTES JUDICIAIRES

Herman Schroeder vs. Manuel Davilla.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT de la Paroisse d'Orléans — No 8,704. — En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, six de juin 1876, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

UN TERRAIN situé au Troisième District de cette ville, désigné par le numéro Un, dans l'îlet borné par les rues des Bons-Enfants, d'Amour, des Prêtes et Musique, d'après un plan dressé par L. H. Pillé, ci-devant voyer, daté du 9 mai 1853 et déposé en l'étude de L. T. Caire, ci-devant notaire public en cette ville. Le dit terrain mesure vingt-neuf pieds trois pouces de face à la dite rue des Bons-Enfants, sur une profondeur de cent vingt-six pieds deux pouces, mesure américaine.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de John H. Brown, suivant acte en date du 16 novembre 1866, au rapport d'Edouard Barnett, alors notaire public en cette ville.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

EUGENE WAGGAMAN,
Shérif de la Paroisse d'Orléans
5 mai—3t

Vente par le shérif de la paroisse d'Orléans à l'effet d'opérer un partage.

Eugène Gareau vs. John Meeder.
(Action en partage)

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—Nos. 6,999—En vertu d'un ordre de vente rendu le 13 d'avril 1876 à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, vingt (20) mai 1876, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à l'effet d'opérer un partage, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues d'Orléans, Bourgogne, Ste Anne et des Remparts, formant l'angle des rues d'Orléans et Bourgogne et mesurant, mesure française, quarante et un pieds un pouce de face à la rue Bourgogne, quarante pieds deux pouces de largeur dans le fond, sur une profondeur et façade sur la rue d'Orléans de soixante-neuf pieds.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droit, privilèges, etc.

Conditions—Un tiers du prix payable comptant et le solde à un et deux ans, en billets portant intérêt au taux de huit pour cent l'an de la date jusqu'à paiement garantis par hypothèque, avec les clauses usuelles de non aliénation, honoraires d'avocat, assurance et transfert d'icelle, &c.

EUGENE WAGGAMAN,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
13avril—3t

BLACKMAR & FINNEY
174 CANAL ST.
OPPOSITE CHRIST CHURCH.
PIANOS, ORGANS & MUSIC

Union Française.

Rapport annuel des opérations de la Société du 1er décembre 1874 au 1er décembre 1875.

Inscription sur ce registre des personnes sollicitant du travail.

Hommes	209	
Femmes	58—soit	267

Sur lesquelles le Bureau a placé tant en ville qu'à la campagne.

Hommes	164	
Femmes	46—soit	210.

Divers malades se sont adressés à nous. Ils ont été visités par l'un des médecins de l'Union: Messieurs A. Landry, Hava, de Bausset, et de Villeneuve. Leurs soins ainsi que les médicaments fournis par Mr. A. Jau, pharmacien l'ont été à titre gratuit. La société offre à ces messieurs ses sincères remerciement.

Le cours d'anglais a continué à marcher régulièrement 3 fois la semaine et a été suivi par une moyenne de 12 à 15 individus.

Recettes.

En caisse le 1 décembre 1874	$ 812 80	
Collections pendant l'année	1110 85	$1924 65

Dépenses.

Bons de secours délivrés donnant droit à 203 logements et 406 repas	$ 122 35	
Secours en argent	44 90	
Aux inondés de France	50 00	
Cours d'anglais, (professeurs)	177 00	
Employé, location du bureau,	891 10	
Frais divers, annonces, imprimés	167 13	$1452
En caisse le 1er Décembre 1875		$ 472 17

J. B. MONDIEGT, Secrétaire
18fév—1J V & D

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

RAPPORT ANNUEL—1875.

Le Conseil d'administration arrivé au terme de la mission qui lui a été confiée, a l'honneur de présenter aux sociétaires, le résumé de ses travaux pour l'année qui vient de s'écouler (28 novembre 1875).

COMITÉ DE FINANCES.
Rapport du Trésorier.

La balance en caisse au 29 novembre 1874 était de		$ 1,002 76
Reçu depuis cette époque pour quotités et admissions		10,813 50
Total des recettes		$ 11,816 26
A déduire pour les dépenses pendant la même période:		
Assurance de l'Asile et de son contenu	$ 75	
Waterworks	75	
Taxes de drainage	70	
Gardien de l'Asile	20	
Médecins	1,310 00	
Pharmaciens	1,447 81	
Collecteur (sa commission)	544 20	
Secrétaire	50 00	
Annonces et frais de bureau	15 90	
418¾ bons de secours	81 00	
Fournitures, ustensiles et lingerie	196 67	
Provisions	607 43	
Réparations à l'Asile et au tombeau	200 00	
Gaz et charbon	16 80	
Inhumations	294 00	
Funérailles	525 00	$ 11,48 35
Balance en caisse le 28 novembre 1875		$ 767 6

Caisse de Bienfaisance:

Le 29 novembre 1874, la balance en caisse était de	$ 917 50		
Reçu pour quotités de membres honoraires	$ 138 00		
Net produit du Pique-Nique, (Juillet 1875)	471 55	609 55	$ 1,527 05
A déduire:			
25 admissions à $11 00		275 00	
Aux inondés de France		200 00	
Collecteur (sa commission)		8 16	483 16
Balance en caisse			$ 1,044 2
Actif de la Société:			
L'Asile, ses dépendances, son contenu et les tombeaux		$ 73,330 00	
A déduire:			
50 actions à $10:00		500 00	
Actif net		$71,830 00	

EFFECTIF DE LA SOCIÉTÉ.
Rapport du Comité d'Admission.

Le 29 novembre 1874 la société se composait de	1093 membres	
Admis depuis cette époque	108	1201 membres
Sur lesquels il faut déduire:		
Membres honoraires	18	
Démissionnaires	5	
Rapatrié en France aux frais de la Société	1	
Expulsé	1	
Décédés à l'Asile	13	
Décédés à domicile	18	
Rayés aux assemblées générales	96	152
Effectif actuel		1049 membres
Classés ainsi qu'il suit:		
Sociétaires exempts de quotités	3	
Membres honoraires	8	
Pensionnaires à l'Asile	5	
Sociétaires suspendus	14	
Fils de Sociétaires	29	
Veuves de Sociétaires	7	
Membres actifs	924 total égal 1049 membres	

Comité de secours.

Le Comité a délivré pendant l'année 418 1/2 bons de secours représentant la somme de..........$2,104 50

Service médical.

Le rapport du Dr Touatre, chargé du service médical de l'Asile, constate qu'il a soigné 211 malades qui y ont séjourné 2610 journées.

Pour le 2nd District, le Dr H. D'Aquin a donné ses soins à 585 malades qui ont nécessité 2098 visites.

Le Dr A. W. de Roaldès, chargé du 1er et du 4ème districts, a soigné 227 malades et a fait 974 visites.

Le service du 3ème District, qui est confié aux soins du Dr A. de Roaldès père, a soigné 184 malades qui ont nécessité 639 visites.

Le service administratif pour l'année 1876 se compose ainsi qu'il suit, d'après le procès verbal d'élection du 28 Novembre:

MM. J. Schweitzer, président, rue Royale 166.
M. Manadé, vice-président, rue Vieille-Levée 89.
N. Bouvier, trésorier, rue Ste. Anne 43
J. P. Carrère, rue Peter 8 } Formant le comité de finance
L. Monant, rue du Maine 122 }
J. Rivard, rue Bourgogne 120
J. Soudain, rue d'Orléans 211 } Formant le comité d'admis
J. Leblanc, rue Vieille-Levée 265
A. Mailhes, rue Poydras 270.
F. Dutrey, Marché Dryades 47, 49
G. Villeneuve, rue Orléans, coin Villeré.
C. Gousy, rue des Français 123
[Formant le Comité de Secours.

L'attention des Sociétaires est appelée sur les nouvelles limites adoptées pour les soins médicaux à domicile:

Pour la partie supérieure de la ville: De la rue Jackson jusqu'à la rue d'Orléans (les deux côtés) jusqu'à la rue Broad.

Pour la partie inférieure: A partir de la rue d'Orléans jusqu'à la rue Pologne. Dans le 2ème District jusqu'à la Station des chars de la rue du Maine. 3ème District, sur la rue des Français jusqu'au Canal Marigny.

Le Conseil, en terminant ce rapport, informe les Sociétaires des nominations qu'il a faites pour cette année.

Secrétaire—L. SIMON, Encoignure Chartres et Toulouse, chez Mr Rouyer ou 275 rue Ste-Anne.

Collecteur—P. P. CHABERT, 534 rue de Chartres.

Gardien de l'Asile—J. P. DUBARRY,

Médecins—Pour l'Asile, Dr J. TOUATRE.

Pour la partie supérieure de la ville—DR A. W. de ROALDES, résidence, 415 Decatur. Office coin Magasins et Natchez.

Pour la partie inférieure de la ville—Dr H. D'AQUIN, 49 rue des Remparts.

Les Pharmaciens sont les mêmes que pour l'année dernière.

Par ordre du Président, J. SCHWEITZER,
Le Secrétaire L. SIMON,
Nouvelle Orléans, 23 décembre 1875

ETAT DE LA
Banque Nationale Mutuelle
DE LA
NOUVELLE-ORLÉANS,
A la clôture des affaires, le 9 Janvier 1876

ACTIF:

Prêts et escomptes	[illegible]
Bons des Etats-Unis	[illegible]
Primes sur Bons des Etats-Unis et sur or	7,756 6[illegible]
Diverses actions	27,771 5[illegible]
Dû par Banques et Banquiers	[illegible]
Propriétés foncières, meubles et installations	[illegible]
Dépenses courantes	[illegible]
Billets du Trésor (Legal Tenders)	$222,000 00
Billets de Banques Nationales	11,696 5[illegible]
Or	14,606 [illegible]
Chèques sur banques locales payables en currency	130,803 [illegible]
	$1,637,832 [illegible]

PASSIF:

Capital payé	[illegible]
Surplus	[illegible]
Circulation	[illegible]
Dépôts	[illegible]
Chèques du caissier	[illegible]
Escomptes, Intérêt et Change	[illegible]
Dû à Banques et Banquiers	[illegible]
Dividendes non-réclamés	[illegible]
	[illegible]

VENTES A L'ENCAN

PAR S. GUINAULT.

40,000 Cigares du pays.

PAR S. GUINAULT, Encanteur.—VENDREDI, 19 mai 1876, il sera vendu à 11 heures du matin à son magasin d'encan, encoignure Passage de la Bourse et Bienville.—
40,000 Cigares du pays en lots au gré des acheteurs.
Conditions—comptant. 18mai—

Succession de J. J. Planchard et de Françoise Mathilde Bernard.

PAR S. GUINAULT, encanteur. — Bureau, Passage de la Bourse et Bienville.—SAMEDI, 20 mai 1876, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale—En vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 4 avril 1876.

1—Deux lots de terre contigus, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 4 et 5, dans l'îlet compris entre les rues Casacalvo, Moreau, Clouet et Louisa, lesquels lots de terre mesurent chacun 32 pieds, 11 pouces de face à la rue Royale sur une profondeur de 171 pieds 5/8 pouces. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent Nos 676 et 6 8.

Voir le plan à la Bourse.

2—Deux lots de terre situés à Tunsburg, dans cette paroisse, sur la rive droite du fleuve Mississippi,—Lesquels lots sont désignés par les Nos 14 et 15, de l'îlet No 1, ayant chacun 29 pieds 5 pouces de face à la rue Homère sur 125 pieds de profondeur, le lot No 14 formant l'encoignure des rues Homère et Orléans. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent.

La propriété secondement décrite est vendue sujette à l'usufruit donné par le dit Jean Jacques Planchard à Mademoiselle Justine Bernard, sa vie durant.

Conditions—Moitié comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets portant hypothèque et intérêt pour cent d'intérêts par an de date, avec toutes les clauses pénales d'usage.

Actes de vente pardevant Jos. Cuvillier Not. Pub, aux frais des acquéreurs y compris les taxes d'Etat ainsi que celles de ville de l'année 1877, en entré du prix d'adjudication. 16 mai—

PAR SELLE & MALOCHEE

Très grande et importante vente de propriétés foncières situées dans le Deuxième et le Troisième Districts de cette ville.

Conditions libérales et avantageuses. La moitié comptant, le reste à 1, 2 et 3 ans.

PAR SELLE & MALOCHEE, Encanteurs, ARMAND SELLE, Encanteur—Bureaux, No 50 de la rue Royale—SAMEDI 27 mai 1876, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Canal, il sera vendu, à l'enchère publique—les propriétés ci-après décrites:

1o. DEUX TERRAINS situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Decatur, Hôpital, Gallatin et Quartier. Les dits terrains sont désignés par les lettres A et B; ils ont, au pied américain, 20 pieds de face à la rue Decatur, 26 pieds 2 pouces 2 lignes de face à la rue Gallatin, sur 116 pieds 1 pouce 8 lignes de profondeur sur la ligne supérieure latérale, et 119 pieds 8 pouces sur la ligne inférieure latérale; le terrain B., 26 pieds 2 pouces 2 lignes de face à la rue Gallatin, 50 pieds 1 pouce sur la ligne qui le sépare du terrain A et 53 pieds 7 pouces 2 lignes sur l'autre ligne. Ensemble, les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

2.—Un certain terrain situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Condé, Ursulines, Vieille Levée, Hôpital et Quartier. Le dit terrain est désigné par le No 20; et a 20 pieds 2 pouces 2 lignes de face à la rue du Quartier, sur 127 pieds 7 pouces 4 lignes de profondeur. Ensemble, les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

3.—Sept terrains situés dans le Troisième district de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Beauregard, Seré, Français et Champs-Elysées. Les dits terrains sont désignés par les Nos 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26 sur un plan dressé par Pilié et De Pouilly, ingénieurs civils et daté du 21 mai 1865. Pour les dimensions, voir le plan.

4.—Quatre certains terrains situés dans le Troisième district de cette ville, dans l'îlet compris entre la nouvelle rue St-Bernard, les rues Roman et Aubry. Les dits terrains sont désignés par les Nos 1, 2, 7, 8 de l'îlet No 44. Pour les dimensions, voir le plan.

5.—Quatre certains terrains situés dans le Troisième district de cette ville, dans l'îlet compris entre la nouvelle rue St Bernard, les rues Gentilly et Prieur. Les dits terrains sont désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, de l'îlet No 51. Pour les dimensions voir le plan.

6.—Un certain morceau de terre situé dans le troisième district de cette ville faisant partie de l'ancienne ferme St-Gême; il sera vendu d'après le plan exposé à la Bourse des Encanteurs. Le dit morceau de terre est divisé en quatre morceaux qui font tous face au Bayou Gentilly et ont les dimensions qu'indique le dit plan. Ensemble, les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—La moitié comptant; le reste à un crédit d'un, deux et trois ans, en billets garantis par hypothèque sur la propriété vendue et portant huit pour cent d'intérêt, à dater de la date jusqu'à parfait paiement, cinq pour cent (honoraires d'avocat) en cas de non paiement à l'échéance. Les bâtisses devront être assurées et la police devra être transférée au vendeur.

Les acquéreurs seront requis de faire un dépôt de 10 pour cent, comptant, au moment de l'adjudication.

Les actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant A. J. Villeré, notaire public.
19mai—4, 21, 27

Bâtisse en briques à trois étages, No 45 rue St-Philippe.

PAR SELLE & MALOCHEE, Encanteurs—Armand Selle, encanteur, bureau, No 50 rue Royale—SAMEDI, 20 mai 1876, à midi, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, il sera vendu à l'enchère publique, les propriétés ci-après décrites:

Un lot de terre situé dans le second district de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Royale, St-Philippe, Ursulines et Chartres. Le dit lot mesure 21 pieds de face à la rue St-Philippe sur, à peu près, 83 pieds, 11 pouces, 2 lignes de profondeur, avec les bâtisses et améliorations dessus construites.

Conditions—Un tiers comptant, le reste à un ou deux ans de crédit en billets portant un intérêt de 8 pour cent de ces procès, 5 pour cent pour honoraires d'avocat. La bâtisse devra être assurée et la police d'assurance transférée aux vendeurs.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Chs. T. Soniat, notaire public.
Total—7. 14, 20.

Très grande et très importante vente de propriétés foncières situées dans le Deuxième District de cette ville.

1o Une maison en briques et à trois étages formant l'angle Est des rues Royale et Conti.

2o Une maison en briques et à trois étages, No 82 de la rue Royale.

3o Une maison en briques et à trois étages, No 84 de la rue Royale.

PAR SELLE & MALOCHEE, encanteurs, ARMAND SELLE, encanteur—Bureau No 50 de la rue Royale.

SAMEDI, 20 mai 1876, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Douane et Canal, il sera vendu, à l'enchère publique, les propriétés ci-après décrites, savoir:

1o Un terrain situé à l'angle Est des rues Royale et Conti, ayant, au pied américain, 20 pieds de face à la rue Royale, sur 84 pieds 2 pouces de profondeur—avec les bâtisses en briques telle que le tout se comporte.

2o Un terrain touchant au susdit, avec la maison en briques et à trois étages et dépendances qui s'y trouvent. Le dit terrain a au pied américain, 21 pieds 4 pouces de face à la rue Royale, sur une profondeur irrégulière de 84 pieds 2 pouces—tel que le tout se comporte.

3o Un terrain touchant au susdit, ayant en pieds américain, 21 pieds 6 pouces et 4 8 de face à la rue Royale, sur une profondeur irrégulière de 84 pieds 2 pouces—avec la maison en briques à trois étages et autres dépendances qui s'y trouvent—tel que le tout se comporte.

Les lots de terre et les édifices qui s'y trouvent sont vendus tels qu'ils se composent et servent avec les mesures et les constructions indiquées au plan de C. A. de Armas, arpenteur, exposé à la Bourse et dont il sera donné au moment de la vente. Ce plan devant contrôler la description et faire partie des actes.

Conditions—Un tiers comptant; le reste également, à un et deux ans de crédit, en billets portant 6 pour cent d'intérêt, de la date à l'échéance, et huit pour cent de l'échéance à parfait paiement, garantie par privilège et hypothèque. L'acquéreur paiera les honoraires d'avocat (fixés à 5 0/0) en cas de non paiement pour le recouvrement des billets. Les bâtisses seront assurées pour le montant des billets, jusqu'au paiement et les polices d'assurance seront transférées. Le non-paiement des premiers billets échus forcera l'échéance avec tout l'intérêt des derniers billets. Les acquéreurs paieront les taxes dues et collectables en 1877.

Les actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant O. de Armas, notaire public.
28 av 11—16 7 20

ELITE CLUB ROOM,
40..........Rue St-Louis..........40

Entre Chartres et Passage de la Bourse.
Vins fins, Liqueurs, Bière, &c.
BOISSONS A 10 CENTS LE VERRE.
19déc—1an

A vendre.

A VENDRE au chantier de bois de construction (Star Planing Mill and Lumber Yard), au coin des rues Calliope et Remparts:

Bois pour plancher (flooring) à $17 50 les mille pieds, livré.

Planches pour plafond (scelling) à $12 00 les mille pieds, livré.

R. W. Boards à $12 00 les mille pieds, livré.

Conditions—Comptant. NICHOLAS CONNELL.

Sun Mutual Insurance Company
CAPITAL PAYÉ......$500,000.
DOUZIEME ETAT ANNUEL DE L'ANNEE 1875.

Montant des primes de l'année	$452,968 19	
Moins les risques non expirés	108,734 07	
Montant net des primes		$344,234 12
Escompte et intérêt		34,629 58
		$378,863 70
Pertes payées, (assurances et pertes non encore réglées)	$143,763 50	
Dépenses générales, taxes et loyer	53,633 80	
Fonds de réserve, $10,000 et dividende sur actions, 10 pour cent	59,747 48	
		$257,145 08
Bénéfice net		$121,738 62
Actif de la Compagnie, au comptant sur le marché—		
Bons, actions, prêts et effets à recevoir	$421,102 43	
En caisse	162'833 10	
Primes en voie de recouvrement	40,506 24	
Total de l'actif		$625,441 77

La Direction, à une réunion qui a eu lieu le 1 janvier 1876, après avoir mis de côté dix mille piastres pour le fonds de réserve (lesquelles $10,000 provenait du montant net des primes de l'année) et payé un dividende de dix pour cent aux actionnaires, a résolu de payer au comptant un dividende de trente-cinq pour cent sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 décembre 1875.

JAMES I. DAY, Président.
HORACE CARPENTER, secrétaire.

DIRECTEURS POUR 1876.
Jno. G. Gaines, Richard Flower, J. L. Harris,
E. J. Hart, J. Weis, D. A. Chaffraix
Hy. Renshaw, B. W. Taylor, L. Alous,
Hugh Wilson, J. C. Morris, Isaac L. Haas,
B. Biscoe, James I. Day, Scott McGehee
A. Baldwin, Lionel C. Levy, Geo Jonas,
Chas. Macready, Amory Clapp, D. Fatjo,
W. E. Seymour, T. L. Airey,

Cette ancienne et excellente Compagnie émet des polices aux conditions les plus favorables contre les risques d'incendie, de rivière et de mer. Elle règle toutes les pertes avec la plus grande libéralité et les paiements se font promptement à ses bureaux No. 52 de la rue du Camp.

DONATIEN AUGUSTIN,
Register in Bankruptcy.
Office Customhouse building, next to U. S. Courts' rooms.

Commissioned as Register by the Honorable Chief Justice of the U. S., since May 1868. Prepares with the greatest care, all bankruptcy schedules being assisted by Messrs. E. D. Lebreton and Wm. A. Wells, both most experienced bankruptcy clerks. Done at most moderate terms. Passports procured from Washington.

Residence No 122 Esplanade Street.

VENTES A L'ENCAN

HOFFMANN, MARKS & CO.

Lingerie, "notions," rubans, dentelles, bouillons, collerettes, &c.

PAR HOFFMAN, MARKS, & CO.—Alex. Ivy, encanteur.—VENDREDI, 19 du courant, à 10 heures et demie du matin, il sera vendu à leur salle d'encan, No 23 de la rue des Magasins:

750 lots bouillons, collerettes, lingerie, rubans, &c.

Conditions à la vente. 19mai—

PAR M. W. NEWMAN.

578 caisses bottes, souliers et brodequins.

PAR M. W. NEWMAN, Hy. Stern, encanteur, il sera vendu, VENDREDI, 19 mai 1876, à 11 heures du matin, à sa salle d'encan, No [illegible] de la rue de la Douane, entre les rues Chartres et Vieille Levée—

578 caisses Bottes, Souliers et Brodequins, formant un bel assortiment de chaussures d'hommes, de femmes et d'enfants.

Ces articles conviennent au commerce de la ville et à celui de la campagne.

Conditions—à la vente. 19mai—

PAR MACON, ELLISON & CO.

UN BON PLACEMENT.

Propriété de prix dans le Deuxième District.

Maison cottage au No. 241 de la rue Dauphine.

PAR MACON, ELLISON & Co. Encanteurs, Bureaux, No 29 de la rue Carondelet—SAMEDI, 20 mai 1876, à midi, à la Bourse [illegible] St-Charles, il sera vendu—

Un certain terrain situé dans l'îlet compris entre les rues Dauphine, Ursulines, Bourbon et Bourgogne. Le dit terrain a [illegible] fond; [illegible] améliorations [illegible] maison, [illegible] chambres, dépendances, hangar, &c. La propriété est dans un des meilleurs quartiers du Deuxième District et [illegible] des Marchés, &c.

Conditions—Un tiers comptant, le reste à un et deux [illegible] pour cent d'intérêt [illegible] habituelles. Les bâtisses devront être assurées et la police devra être transférée.

L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur pardevant E. A. Peyroux. 19mai—

AVIS IMPORTANT
Aux Marchands et aux hommes d'affaires.

Si vous vous proposez de transporter ailleurs vos bureaux,

Si vous vous proposez de changer votre raison sociale;

Si vous voulez que vos ordres soient remplis promptement,

Si vous voulez un travail propre et bien fait,

Si vous tenez au bon marché,

GET YOUR PRINTING AT THE EUREKA OFFICE
[illegible] NATCHEZ STREET

J'ai un assortiment complet de caractères et de presses de tout genre. Etant imprimeur de profession, [illegible] ans, je sais que vous serez parfaitement satisfaits.
A. M. MILLER, Propriétaire.
27jan—

Société Française de Bienfaisance Mutuelle de Jefferson.

Janvier 1876.

A l'élection annuelle, tenue le 11 janvier 1876, les officiers suivants ont été élus pour servir durant l'année courante:

Président, CHERI VERNEUIL.
Vice-président, PIERRE GENDRE.
Trésorier, PAUL DUFRECHOU.
Secrétaire, JOSEPH NEGUELOUA.
Collecteur, JAS. BARREAE.

DIRECTEURS:

Comité de Finance.
J. P. Rohede, chairman; Martin Desanthsan, Jean Dufrey.

Comité de secours.
Jean Mailhes, chairman, Bernard [illegible], Mayile, A. Combonzou, J. Pinet, Jean [illegible].

Comité Arbitral.
A. Cambonzou, Louis Vignes, Jean Marie [illegible].

Maître de cérémonies, Basile Dalat.
Grand Maréchal, Léon Betout.
Premier Assistant, Georges Lentz.
2nd Joseph [illegible].
3me H. Guerdeaux [illegible] toires.

Docteur C. A. GAUDET, pour la haute ville depuis les Champs Elysées [illegible] supérieure de la ville.

Pharmaciens.
1 J. G. Mattingly, encoignure Magazine et Napoléon Avenue.
2 J. Prederie, rue Tchoupitoulas No [illegible].
3 Marx Levy, encoignure Magazine et [illegible] Avenue.
4 François Fecker, encoignure Tchoupitoulas et sixième.
5 F. O. Greve, encoignure Jackson et [illegible].
6 Emile Saurer, encoignure Josephine et Magasin.
7 J. B. Lavigne, encoignure Bastille et [illegible].
8 P. Barbe, encoignure [illegible].
9 A. P. Leveque, aux Casernes.
JOS. NEGUELOUA.
13 janv—

ETAT DE SITUATION
—DE LA—
STATE NATIONAL BANK

Nouvelle-Orléans. [illegible] de la Louisiane.

A la clôture des affaires, vendredi, mars 1876.

ACTIF.

Prêts et escomptes	[illegible]
Bons des E.-U. pour garantir la circulation	[illegible]
Autres stocks, bons et hypothèques	[illegible]
Du par des agents de rachat et de réserve	[illegible]
Dû par d'autres banques nationales	[illegible]
Dû par des banques d'Etat et banquiers	[illegible]
Propriétés foncières, meubles et accessoires	[illegible]
Dépenses courantes et taxes payées	[illegible]
Primes payées	[illegible]
Echanges par le Clearing House	[illegible]
Billets des autres banques nationales	[illegible]
Papier-monnaie fractionnel y compris les nickels	[illegible]
Espèces	[illegible]
Billets legal-tender	[illegible]
Fonds de rachat entre les mains du trésorier des Etats-Unis, 5 0/0 de la circulation	[illegible]
Total	[illegible]

PASSIF.

Capital payé	[illegible]
Surplus	[illegible]
Autres profits non divisés	[illegible]
Billets de la banque nationale émis	[illegible]
Dividendes non-payés	[illegible]
Dépôts individuels sur lesquels des chèques peuvent être tirés	[illegible]
Certificats de dépôts sur demande	[illegible]
Certificats de dépôts à terme	[illegible]
Chèques certifiés	[illegible]
Chèques de caissier émis	[illegible]
Dû à d'autres banques nationales	[illegible]
Dû à banques d'Etat et banquiers	[illegible]
Total	[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, s.

Je, Chas. L. C. Dupuy, caissier de la Banque [illegible] dessus, jure solennellement que l'état [illegible] tion ci-dessus est vrai [illegible] sance.

Fait et assermenté devant moi, ce 1[illegible] mars 1876
THÉO. GUYOL, notaire.

Pour copie conforme:
W. P. BLAKEMORE, }
S. H. BOYD, } Directeurs
JULIUS VAIRIN. }
13mars—

Liste des lettres étrangères restant au Bureau de la Poste, le 14 mai 1876.

OUVERT, LE DIMANCHE DE 10 HEURES DU MATIN à midi jusqu'à nouvel ordre.

Les personnes réclamant leurs lettres sont priées de dire si elles sont annoncées.

Sarbelet Monsieur	Gonzalez Antonio y [illegible]
Bayle Auguste	Guillaumon Joseph
Baraini Barthélemeo	Guichard Jean Eugène
Bienvenu Gizet	[illegible] (Marceline
Bor[illegible]	Guillot Auguste
Bonfo[illegible]	Hubert Louis
Bordier [illegible]	Janvier [illegible] Francesco
Boger [illegible]	Leblanc Jules
Bordes [illegible]	Maunier Monsieur
Boja [illegible]	Martelle L. M.
Carabt [illegible]	Mas[illegible] Henri
Cera [illegible]	Nicero Antonio
Crato Manuel	Pelegri Mariano
Dessommes Hortans	Requier Monsieur
Di Puglio Matteo	Ribat [illegible] Carlo
Ecuyer J [illegible]	Russo Christofaro
Favalora [illegible]	Sparingo Antonino
Fattati Tomaso	Sarthon Alphonse
Ferteguo Guglielmo	Tissue Auguste
Foppano [illegible]	Trilha [illegible]
Giacomi [illegible]	Tumoin B. Elgs[illegible]
Gonzalez Antonio y (Gonzalez.	Varella Guiseppe
	Wuest Gustave

AUX MALADES

Trouver le moyen de purger pendant plusieurs jours, pendant plusieurs semaines et même, au besoin, pendant plusieurs mois, sans affaiblir les malades et sans troubler leurs fonctions digestives, tel est le problème posé et résolu par le Dr. DEHAUT. A l'opposé des autres purgatifs, les Pilules DEHAUT n'opèrent bien que si elles sont prises et digérées avec de bons aliments et des boissons fortifiantes (thé, café, vin, bonne bière, bon bouillon). Pour se purger avec ces pilules, choisissez donc l'heure et le repas qui lui conviennent le mieux, selon sa force, son appétit et ses occupations. La fatigue de la purgation étant compensée entièrement par la bonne nourriture on se décide aisément à recommencer aussi souvent qu'il le faut pour rétablir la santé.

On voit tout de suite que la purgation employée ainsi devient un moyen de guérison d'une puissance inconnue contre un grand nombre de maladies dans lesquelles des médecines rares et [illegible] purgatifs demeurent sans efficacité.

Le système du docteur DEHAUT est exposé avec la plus grande clarté et d'une manière très détaillée dans son MANUEL DE MÉDECINE, D'HYGIÈNE ET DE PHARMACIE DOMESTIQUES; volume in-8o de 400 pages (en français.) Cet ouvrage est écrit SPÉCIALEMENT pour les gens du monde et renferme les explications indispensables. Chacun saura dans ce livre les instructions données sur la manière dont les malades se produisent et sur l'emploi de la purgation dans tous les cas où elle convient. Il contient aussi les recettes des médicaments NON PURGATIFS dont l'auteur fait usage avec succès un usage habituel. Ce livre précieux qui devrait être dans les mains de tous ceux qui connaissent le prix de la santé, se trouve chez les libraires au prix de 1 fr. 25 c.; mais les dépositaires des PILULES DEHAUT sont autorisés à en remettre GRATUITEMENT un exemplaire à toute personne faisant [illegible].

AUX MAITRES DE POSTE.

Les maîtres de poste sont autorisés à recevoir des abonnements à *l'Abeille* (édition quotidienne, $14 par an; édition hebdomadaire, $5). Nous les prévenons néanmoins que toute demande d'abonnement sera considérée comme non avenue, à moins que la lettre ne renferme en même temps le montant de l'abonnement, prélèvement fait de la commission allouée aux agents et aux maîtres de Poste.